

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2021

Présents : 10/15 : CASTAN-COLLOMB Valérie, CREPEL Christine, CROUZET André, DIJON Benoit, DONNET Louis, FAYAD Ghassan, GAFFET Muriel, MANGIN Jean-Baptiste, SENOT Laurent, STEEMERS Pascale

Absents : 5/15 : ASTIER François, CAPELLI Aurélie, FABRE Benoit, LOUCHE Robin, REUTER Dominique

Pouvoirs : REUTER Dominique a donné pouvoir à Louis DONNET

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DIJON Benoit a été nommé secrétaire

Validation du pv de sa dernière réunion.

Les autorisations d'urbanisme déposées depuis le 16 décembre 2020 sont présentées

## **Sommaire :**

Les délibérations sont votées consultables en mairie et sur le site internet de la commune,

Sauf précision contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité

- Approbation du Pv du dernier conseil : 16 décembre 2020
- Point sur les dossiers d'urbanisme
- DELIBERATION 2021-688 du 6 janvier 2021 - CONVENTION DE TELETRANSMISSION DES ACTES AVEC LA PREFECTURE - avenant 01
- DELIBERATION 2021-689 du 6 janvier 2021 - Attribution de marché de travaux de voirie dans le cœur du village
- Question diverses

### **CONVENTION DE TELETRANSMISSION DES ACTES AVEC LA PREFECTURE - avenant 01 (délib 2021-688)**

Le Conseil décide de signer un avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de NIMES afin d'inclure les marchés publics de tous types dont les DSP.

### **Attribution de marché de travaux de voirie dans le cœur du village (délib 2021-689)**

Le Conseil décide d'attribuer le marché de travaux de voirie dans le Coeur du village aux Co-traitants du groupement conjoint et solidaire EUROVIA LR/SOLS MEDITERRANEE.

### **FINANCES**

#### **AUTORISATION DE MANDATEMENT ANTICIPE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 (délib 2021-690)**

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal et assainissement de l'exercice 2020 avant le vote du budget primitif 2021.

### **FINANCES**

#### **AUTORISATION DE MANDATEMENT ANTICIPE DES DEPENSES DE VERSEMENT DES SUBVENTIONS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 (délib 2021-691)**

Le Conseil municipal autorise le Maire à verser aux associations concernées une première partie de ces subventions attribuées dans la limite de 50% des dépenses votées lors de l'exercice 2020.

## **Questions diverses :**

**Marchés Solidaires :** C. CREPEL propose au Conseil de poursuivre l'action des marchés solidaires à raison d'un dimanche par mois, en évitant le dernier dimanche de chaque mois. Le Conseil valide ce projet et propose d'établir un calendrier.

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clos le présent Conseil Municipal.*

*Sauf précision expresse toutes les décisions du Conseil suscitées sont prises à l'unanimité.*

## **Liste des délibérations votées consultables en mairie et sur le site internet de la commune :**

Sauf précision contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité